



UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

- Fondée à Lille en 1907 • Reconnue d'utilité publique le 16 mai 1929 • Membre fondateur de l'UIE •
- Charte de Grenoble, 1946, naissance du syndicalisme étudiant • Fondatrice de la MNEF •
- 59ème Congrès Paris 1971 Renouveau du Syndicalisme Étudiant •

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE PHILIPPE LIEUTAUD ET JIHAD WACHILL, MEMBRES DU BUREAU NATIONAL

Le collectif national de l'UNEF s'est réuni avant-hier, samedi 23 septembre, à l'Université de Paris VIII.

C'était sa première réunion depuis le dépôt pour l'élections des représentants étudiants au CNESER d'une liste de l'UNEF-ID comprenant trois membres du Bureau national de l'UNEF, et d'une liste de rassemblement syndical comprenant dix-sept élus des AGE de l'UNEF, celle-ci ayant été invalidée dans des conditions manifestement irrégulières, celle-là ayant obtenu 684 voix, soit moins que les 715 élus revendiqués par la seule UNEF-ID.

Dès l'ouverture des débats, Sylvestre Roth a lu au nom des AGE de Paris IV, Paris I, Evry et Créteil la motion suivante:

"La direction nationale issue du 79e congrès prétend organiser le 80e en octobre ou novembre, alors qu'à la date d'aujourd'hui aucun travail de préparation n'a été accompli.

Certains de ses membres semblent même suggérer qu'il serait opportun de le supprimer au profit d'un questionnaire envoyé aux adhérents, ce qui ferait perdre moins de temps. Ceux-là au moins ont une démarche cohérente, qui considèrent qu'il faut, par les moyens les plus économiques, amener l'UNEF là où la majorité des AGE ne veulent pas aller: le prétendu congrès de réunification convoqué par l'U-ID en décembre, tout ayant été tranché définitivement par le vote d'une liste unique au CNESER par un CN à l'ordre du jour duquel elle ne figurait pas.

On donne donc à choisir au CN entre un congrès fantôme et un questionnaire bidon pour, comme on a liquidé sa représentation autonome au CNESER, liquider l'UNEF elle-même.

Nous refusons ce choix parce que nous refusons d'en être réduits à choisir les modalités d'une liquidation inéluctable. Nous voulons un véritable congrès qui décide, après débat dans toutes les AGE, d'une ligne syndicale cohérente et conséquente, sur la question de l'unité avec l'U-ID comme sur toutes les autres. Cela suppose un certain temps de préparation. C'est à raison que l'article 43 du règlement intérieur spécifie que "Le

Bureau National soumet à l'ensemble des adhérents des textes qui doivent parvenir aux AGE deux mois avant l'ouverture du Congrès national". Comme la rédaction de tels textes n'a pas encore été commencée, cela exclut que le 80e congrès se tienne avant la deuxième moitié du mois de décembre."

Cette motion a finalement été mise aux voix à 16h45. Ont voté pour les AGE de Paris IV, Paris I, Evry, Paris XII, Lyon, Nantes, Arras (deux délégués chacune), Lille, Rouen et Bordeaux (un délégué) ainsi que Philippe Lieutaud, Jihad Wachill, Manuel Canevet et Hugues Lévécot, membres du Bureau national, soit au moins 21 voix. La présidence de séance a pourtant déclaré qu'elle était rejetée par 22 voix contre 20. Parmi ceux qui ont voté contre se trouvait un prétendu délégué de Montpellier non mandaté par son AGE, comme vient de le confirmer son président, Cédric Sudres, et trois venant de Jussieu et Nanterre, où l'UNEF n'a plus eu d'activité depuis plus d'un an, étant en particulier absente de la campagne pour les élections du CROUS en mars.

Les quatre AGE qui avaient déposé la motion ont donc déclaré qu'elles la considéraient comme adoptée. Le refus de la minorité de reconnaître ce fait a conduit les seize délégués de Paris IV, Paris I, Evry, Paris XII, Lyon, Nantes, Arras, Lille, et Rouen, Philippe Lieutaud, Jihad Wachill et Manuel Canevet à quitter la salle, au moment où Karine Delpas et Silvère Magnon prétendaient avoir fait adopter le week-end du 11 novembre comme date du 80e congrès de l'UNEF.

Ce collectif national a confirmé l'illégitimité de la direction nationale issue du 79e congrès, qu'il a mise en minorité malgré le poids que les statuts donnaient en son sein à cette direction. Plus de la moitié des votes en sa faveur provenaient du bureau national, dont la majorité des AGE avaient exigé la démission en juin après qu'il eut engagé la liquidation de l'UNEF dans l'UNEF-ID, et que l'écrasante majorité des élus UNEF a désavoué en ne votant pas pour la liste qu'il soutenait au CNESER..

Ce CN a confirmé aussi la prétention de cette direction à poursuivre cette liquidation contre la majorité des AGE de l'UNEF, de leurs militants et de leurs élus. Alors que nous demandions la simple application des statuts, on nous a répondu, avant de falsifier le résultat du vote sur ce point, qu'il ne devait plus être question de ces statuts, puisqu'il s'agissait de construire une nouvelle organisation. Ceux-là ne pouvaient dire plus clairement qu'ils avaient déjà quitté l'UNEF. Nous, nous y restons.

Nous appellerons donc dans les jours à venir toutes les AGE de l'UNEF à se réunir en assemblée générale extraordinaire pour tirer les conséquences de cette situation et préparer le 80e congrès de l'Union nationale, qui doit vivre pour continuer à défendre les intérêts des étudiants de France.

En Sorbonne, le 25 septembre 2000.

Philippe Lieutaud,

étudiant en DEA d'Histoire à Paris IV,
ancien président de l'UNEF Paris IV (AGEPS)
membre du Bureau national de l'UNEF depuis
octobre 1998

Jihad Wachill,

étudiant en Maîtrise de Droit à Paris I,
ancien président de l'UNEF Paris I
membre du Bureau national de l'UNEF depuis
avril 1999